



Ecole de musique Théodore Lombard

Rapports moral, d'activité et financier

Exercice 2025-2026

Assemblée générale du 12 septembre 2026



Rapport moral pour l'année 2025-2026

L'année musicale 2025-2026 qui vient de s'écouler a été, pour notre association, à la fois riche sur le plan culturel mais aussi source de questionnement sur la vision à moyen et long terme dans un contexte économique plus qu'incertain.

Bilan des actions et réalisations :

Le concert de fin d'année a été l'occasion de distribuer le calendrier conçu en vue de récolter des fonds pour améliorer la santé financière de l'école. L'opération réalisée sous l'impulsion de Sylvie et de Jean-Marie dans des délais très courts a été un succès et a permis une interaction avec les entreprises locales.

Par ailleurs, notre batucada a participé à plusieurs événements notamment la Fête de la Pomme et la Foire bio.

L'école de musique a donc été très active cette année encore et cela en grande partie grâce à une équipe pédagogique dynamique et investie, sous la direction de notre directeur dévoué et non moins dynamique. Je veux donc remercier tous les professeurs pour leur engagement, notre Directeur Alain Arnaudet qui gère cette équipe avec brio et assure l'activité quotidienne de l'école.

Je remercie également l'ensemble des adhérents, élèves, parents, administratrices et administrateurs qui participent, chacune et chacun à leur niveau à la vie de l'association, et aux différentes manifestations organisées au cours de l'année.

Je remercie également toute l'équipe municipale, l'ancienne et la nouvelle, qui nous soutiennent tant financièrement que matériellement et pour son aide logistique lors des événements. Que les élus et élues, ainsi que les agents municipaux soient remerciés pour la confiance accordée à notre école de musique. Cette année sera une année de réflexion courant 3ème trimestre 2027 pour le renouvellement de la convention avec la municipalité.

Et enfin, je remercie le département de la Loire qui nous permet de continuer à faire vivre la musique sur notre territoire. Nous avons rencontré en juin la nouvelle personne chargée de la culture au Département pour lui présenter notre école et lui rappeler l'importance du financement du Département dans l'équilibre de l'école.

Vie des instances et gouvernance :

Au niveau de la gouvernance, cette année a connu quelques remaniements : le départ de l'ancienne présidente Hélène Roche en septembre a laissé le poste vacant pendant un mois et une présidence par intérim a été assurée par Frédéric Roche dont s'était le dernier mandat comme annoncé lors de la dernière assemblée. Il était secondé par Marjolaine, Harthong-Morin au poste de vice-présidente. Quant au poste de trésorier il a été pris avec succès par Gaël Baudoin, assisté de Valérie Roche pour la tenue de la comptabilité.

Cette année encore des mouvements dans le CA sont prévus et feront l'objet d'un vote en fin d'assemblée. Outre le départ du président, il est à noter entre autres ceux de la secrétaire Frédérique Decroix et de son adjointe Stéphanie Lépagneul, pour lesquels un appel à candidature a été lancé en fin d'été.

Une vidéo adressée à l'ensemble des adhérents début septembre a présenté les compétences dont l'association a besoin pour renforcer les forces vives au sein du CA, en particulier dans les domaines de la communication, des relations publiques, de la recherche de mécénats, ainsi qu'en matière de droit du travail, et aussi des compétences techniques (éclairage, sonorisation, etc.).

Perspectives et orientations pour 2026-2027 :

En ce qui concerne le déménagement de l'école de musique dans les locaux de l'ancienne école Saint-Charles, qui était prévu pour la rentrée 2027, Il sera vraisemblablement décalé d'un an, à la suite du choix fait par la nouvelle équipe municipale de réorienter le projet de la nouvelle maison des associations « Le Cèdre ».

Pour l'année qui commence, nous allons poursuivre nos actions culturelles (enseignement, organisation des examens, participations à des événements, organisation de stages, etc.) et faire le nécessaire au maintien de l'équilibre financier. Dans ce cadre, un premier contact a été pris avec les élus de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien en charge de la culture concernant une éventuelle participation financière pour l'ensemble des écoles de musique du territoire. Cette démarche sera poursuivie au cours de cette année.

Il est également envisagé de lancer dès que possible une recherche de partenaires en vue de mécénat.

Concernant la vie associative, il est prévu une réorganisation des inscriptions et du système comptable en vue de faciliter la gestion administrative et la comptabilité.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche à moyen et long termes de renforcement de nos fonds propres pour garantir la pérennité de l'association et par là même, de l'école de musique intercommunale Théodore Lombard.

Le président.



Rapport d'activité de l'année 2025-2026

1. Provenance géographique des adhérents

Pélussin : 82 (50%) ; Chavanay : 14 ; Chuyer : 9 ; Roisey : 6 ; St Appolinard : 5 ; La Chapelle Villars : 5 ; Condrieu : 6 ; Longes : 1

; Vêranne : 2 ; Vérin : 3 ; Farnay : 3

Maclas : 4 ; Luppé : 5 ; St Pierre de Bœuf : 2 ; Brossainc : 2 ; Doizieux : 1

; La Grand Croix : 1 ; Les Roches de Condrieu : 1

Malleval : 2 ; Pavezin : 2 ; St Alban : 1 ; St Jacques d'Atticieux : 1 ; St Michel sur Rhône : 3 ; Colombier : 1 ; St Clair du Rhône : 1 ; St Prim : 1

2. Répartition par instrument,

(premier chiffre année à venir/deuxième chiffre année précédente)

Accordéon : 6/7 2 élèves en cours d'inscription ?

Basse : 5/5

Chant Johanne : 8/10

Chant Madeleine : 3/5

Flûte traversière : 5/4

Guitare Alain : 10/12

Guitare Jérôme : 5/9

Batterie/percussions : 25/19

Piano Sylvie : 40/40

Saxophone : 6/7

Trompette/Trombone : 7/6

Violons : 15/15

Violoncelle : 13/15

Groupe guitare : 5/7 création nouveau groupe

Ukulélé : 9/12 (inscriptions après cours d'essais)

Eveil : ?/4 (inscriptions après cours d'essais)

FM : ?/6 (inscriptions pendant le mois de septembre)

Ecole de musique Théodore Lombard – AG du 12 septembre 2026

Batucada : ?/19 (inscriptions après cours d'essais)

Groupe vocal : ?/24 inscriptions en cours et sur place

Chant ados : ?/7 inscriptions après cours d'essais

Musiques actuelles : ?/7

Musique acoustique : 14/20

Total : 164 élèves / 205

Proportion mineurs/majeurs Mineurs : 90 (55%/52%) adultes : 71 (45%/30%) (+60 ans : 13)

Sur les cours individuels : total : 150/(150), dont Mineurs (60%), Majeurs 61 (40%)

3. Agenda

Agenda 2026 :

- Samedi 12 septembre 10h00 : AG et réunion de rentrée prof/élèves
- Lundi 14 septembre 2026 : début des cours sauf ensemble acoustique et musique actuelle
- Samedi 3 octobre à 9h30 2026 : Stage d'initiation Musescape
- Samedi 19 septembre ou 3 octobre 2026 : Stage « Jamais sans ma voix »
- Dimanche 4 octobre à la salle des fêtes : Animations musicales dans le cadre du Festival des Arts du fil (report du 28 juin pour cause de canicule)
- Mercredi 7 octobre 2026 : Reprise des ensembles « acoustique » et « musique actuelle »
- Dimanche 11 octobre 2026 : Animation Vent de bio (batucada, groupes divers)
- Samedi 17 octobre 2026 : Stage d'écriture de Chanson #1
- Samedi 7 novembre 2026 : Stage d'écriture de Chanson #2
- Mercredi 11 novembre de 10h00 à 11h30 : Commémoration du 11 novembre (instruments à vent et percussions)
- Mercredi 11 novembre à partir de 12h00 : Participation à la fête de la pomme
- Samedi 21 novembre de 9h00 à 12h00 : Stage technique initiation son et/ou lumière
- Samedi 21 novembre 2026 : Stage d'écriture de Chanson #3
- Dimanche 13 décembre 15h00-18h30 : Concert de Noël

Agenda 2027 :

- Samedi 16 janvier de 9h00 à 12h00 : Stage arrangement
- Jeudi 11 février à 19h00 au hall blues : 1er instant musical
- Samedi 13 mars 21h00-23h30 : Soirée Cabaret
- Vendredi 19 mars de 17h30 à 19h00 : Commémoration du 19 mars (vents et percussions)
- Mercredi 7 avril à 19h00 au hall blues : 2ème instant musical
- Samedi 8 mai de 11h00 à 12h00 : Commémoration du 8 mai
- Samedi 12 juin 15h00-19h00 : Concert de fin d'année
- Semaine du 28 juin au 1er juillet : portes ouvertes

- Samedi 11 septembre : Assemblée Générale

4. Bilan pédagogique et perspectives pour la saison à venir (intervention du directeur)

Fréquentation de l'école de musique :

Nous cherchons un point d'équilibre autour de 180 à 200 élèves, en continuant de développer les ateliers en petits ou moyens groupes, pour des raisons d'équilibre économique mais aussi pour des raisons pédagogiques. A part pour les débutants, il n'y a pas toujours nécessité d'avancer dans un cursus uniquement par des cours individuels. Une fois les bases instrumentales et musicales acquises, il est possible de poursuivre sa progression sous forme de cours en petits groupes (entre 4 et 6 élèves), quitte à revenir ponctuellement à du cours individuel. Ces ateliers doivent être proposés mais pas imposés. Pour que cela fonctionne, il faut, lors des cours individuels « basiques », que les élèves puissent avoir une expérience positive du jeu en petit groupe, soit entre musiciens du même instrument, soit avec d'autres élèves jouant d'autres instruments.

L'atelier avec 3 enfants en batterie/percussion (non débutants) mis en place l'an passé n'a cependant pas été très concluant, mais nous ne renonçons pas à le remettre en route ultérieurement.

Equipe pédagogique et jours d'intervention :

Yannick Audouard, qui avait remplacé Maxime sur les cours de batterie/percussion, s'est bien intégré dans l'équipe de professeurs. Pas de changement prévu cette année, hormis le congé maternité de Céline, qui sera remplacé, pour la seconde fois, par Claire Baud, qui avait déjà donné entière satisfaction dans les années passées.

Le professeur de trompette Éric Chatelon et Alain Arnaudet donneront leurs cours les jeudis soir au lieu des samedis matin.

Projets, concerts et prestations sont encore au programme cette année.

Calendrier "papier" de l'école de musique :

Le projet de calendrier proposé par Sylvie Ducas, professeur de piano et membre du conseil d'administration, a été un grand succès, et nous remercions également Jean Marie Parisseaux pour leurs aides diverses et variées, notamment la recherche de sponsors. Les élèves et leur famille ont également bien joué le jeu et nous avons pu, grâce à cela, effectuer pas mal de ventes. Outre le côté financier, c'est également un bel objet et un souvenir que l'on a envie de conserver...On a des progrès à faire, en revanche, en matière de rapidité pour les photos et visuels. L'équipe de professeur tâchera d'être plus réactive sur cette rentrée 2026

Cabaret :

Cette année encore, pas mal d'énergie a été consacrée à notre soirée Cabaret « Latino » avec une très belle soirée riche en diversité et le groupe « Aires Buenos » de Michel Goutagny qui a clos la soirée avec brio ! Gros remerciement à tous les élèves, profs et bénévoles qui ont rendu tout ça possible. Bilan pédagogique tout à fait excellent. Financièrement, ce fut une soirée équilibrée.

Pour l'année à venir, l'équipe de professeurs a souhaité partir sur le thème de la musique au cinéma, avec projection d'extraits de films, de génériques ou de bandes annonces, accompagnées de musiques live. Cette formule nous permettra une fois de plus, d'intégrer des esthétiques comme la musique classique, le jazz et les musiques du monde qui ne se prêtaient pas aux soirées dansantes mises en place par le passé. Pas de groupe invité, a priori, pour cette soirée.

Commémorations :

Notons également la commémoration du 8 mai prise en charge pour la première fois par Sylvie et son « BandaPélu » avec le renfort des enfants percussionnistes et John Robinson au soubassophone. Cette commémoration a été suivie par une animation musicale très appréciée, dans la cour de l'école primaire, assurée par Cédric et ses saxophones et ses invités ainsi que Sylve et la BandaPélu. Dorénavant, les commémorations sont donc confiées à Sylvie. Sauf soucis de calendrier et de disponibilité (comme ça a été le cas cette année), un ensemble de cordes dirigé par Muriel et Alain est toujours mis en place à la commémoration du 8 mai, pour accompagner les enfants de l'école primaire pour le chant des partisans et l'hymne européen.

Une Fanfare à Pélussin :

Comme évoqué précédemment, le projet de fanfare est maintenant en place. BandaPélu est le nom choisi par ses membres... Bravo à Sylvie et tous ses soutiens ! Une structure indépendante est en train d'être créée, afin de pouvoir bénéficier du soutien financier du plan Fanfare du ministère de la culture. En tant qu'école de musique, nous n'y avons pas droit. Ce plan fanfare permettra à la fanfare de s'équiper en matériel, costumes de défilé et devrait permettre de rémunérer Sylvie pour son travail de direction et d'arrangement.

Animations et autres concerts :

Nous avons participé et participerons encore à la Fête de la Pomme du 11 novembre, à l'animation musicale du marché annuel Vent de Bio, et au festival des arts du fil.

La batucada « La Drum team » avance aussi de son côté. Un noyau dur d'une quinzaine de personnes s'est constitué, avec un répertoire presque acquis, une base de chorégraphie, des tee-shirts, et une bonne envie de faire des sorties régulières.

Cela nous permet d'avoir un groupe batucada opérationnel quel que soit le moment de l'année, et de pouvoir facturer nos interventions pour financer la mise en place des cours, l'achat et le renouvellement du matériel etc... Nous avons pu faire une demi-

douzaine de sorties dont certaines rémunérées. La politique tarifaire est, pour le moment, de facturer nos prestations 300€, sauf pour les associations pélussinoises où le prix est libre. Notons des participations à la Fête de la pomme, au marché Vent de bio, au 8 décembre à Véranne, avec les Conscrits sur le marché Place des Croix à la Balade Gourmande de Roisey et au défilé des chars du 14 juillet 2026. Nous allons essayer de participer à des événements sportifs locaux (basket, course d'orientation, foot). Une action a déjà été menée avec Orient Express pour leur fête des 30 ans en novembre 2025.

Ecole Relais :

Dans le cadre de l'école Relais de proximité, dont notre école de musique a maintenant la charge, nous avons pu participer à un projet autour de la musique symphonique, organisé par l'école de musique de Maclas, sous la forme d'un financement de 500€ et de la participation de nos élèves à un stage et à un concert début juillet.

Sylvie a aussi été missionnée pour aider les élèves de notre secteur qui passaient des examens départementaux, à répéter leur morceau d'examen. Elle a également enregistré l'ensemble des accompagnements piano des chants imposés à l'examen de fin de 1^{er} cycle de FM.

Nous avons été centre d'examen fin juin pour accueillir les élèves des écoles du Pilat passant leur fin de 1er cycle départemental de formation musicale, en partenariat avec le conservatoire de Rive de Gier.

Nous avons rencontré les autres écoles de musique locales afin de connaître leurs attentes et leurs envies pour l'année à venir. Une rencontre est ainsi prévue chaque année.

Contact avec les élus de la communauté de commune :

Nous avons amorcé une prise de contact avec nos élus de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, par l'intermédiaire de Leïla Bernard, concernant une participation financière éventuelle de la Communauté de Communes mais la démarche était restée sans conséquence.

Nous profitons d'un changement d'élus à la suite des dernières élections municipales pour repartir à l'attaque et sensibiliser les nouveaux élus en poste. Le responsable de la commission culturelle étant le maire de Lupé, Mr Cheriet, qui a eu un de ses enfants, élève en classe de violoncelle, inscrit dans notre école.

Nous invitons tous les élèves de l'école à aller rencontrer vos élus municipaux siégeant à la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, pour leur exposer le problème. Pour l'instant, seules les communes accueillant une école de musique, participent financièrement, ce qui crée une disparité, notamment sur les tarifs. Les écoles de St Pierre de Bœuf, et de façon moindre celle de Maclas, sont partie prenante dans cette démarche. Nous n'avons pas pu encore en parler avec l'école de Chavanay.

Contacts avec la nouvelle équipe municipale :

Nous avons pu rencontrer la commission culturelle de la nouvelle équipe municipale. Nous avons présenté notre projet et les efforts que nous déployons pour être au service de la population de Pélussin, tout en restant une école novatrice et dynamique. Notre

rencontre a semblée positive et nous espérons que la confiance apparente se traduira par un maintien de la subvention actuelle. Nous avons déjà des projets d'actions sur la fête de la pomme en cours notamment.

Accueil de groupes amateurs :

Nous accueillons toujours un ou plusieurs groupes amateurs au sein de nos locaux. Ces groupes sont généralement composés d'un ou plusieurs élèves ou professeurs de notre école de musique.

Nous avons eu pour cette année, le groupe Watt the Fuzz, groupe de reprises, le projet Sarah Bel, le projet Raffu, un projet avec Pascal Rosiak, un projet avec le chanteur DavK.

Projets particuliers à venir :

Johanne Jirodet, notre professeur de chant moderne, nous a proposé de mettre en place un stage à destination des enseignants du secteur "Plus jamais sans ma voix". D'une durée de 3 heures, en début d'année scolaire, Johanne propose des techniques pour ménager sa voix, lorsque c'est son outil de travail : exercices, échauffement, relaxation. Une communication est partie à destination des 2 collèges de Pélussin et des écoles publiques des écoles du canton, en fin de semaine dernière. Déjà quelques inscrits.

Comme chaque année (sauf l'an passé), un stage Museshare sera mis en place ainsi qu'un stage d'initiation à la sonorisation va également avoir lieu. (voir agenda).



Rapport financier 2025-2026 et perspectives 2026-2027

Comptes arrêtés au 31 août 2026 – présentés par le trésorier à l'assemblée générale du 12 septembre 2026

1. L'essentiel

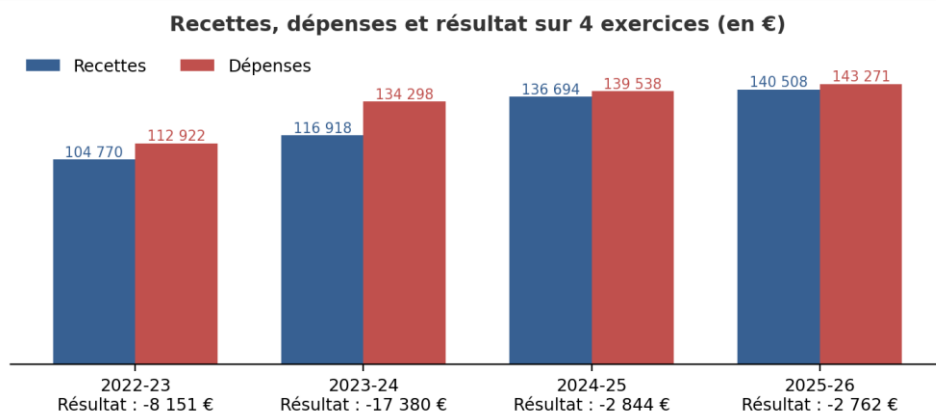
-2 762 € Résultat 2025-2026 (-2 844 € en 2024-2025)	140 508 € Recettes +2,8 % sur un an	143 271 € Dépenses +2,7 % sur un an	7 940 € Fonds propres au 31/08/2026 (10 653 € au 31/08/2025)
--	--	--	--

- L'exercice 2025-2026 se termine sur un **déficit de 2 762 €**, légèrement inférieur à celui de l'an dernier (-2 844 €). Recettes et dépenses progressent au même rythme (+3 %) : la hausse des tarifs de 4 % a été absorbée par une légère baisse des effectifs et par la progression des salaires et charges.
- Pour la première fois depuis plusieurs années, **la trésorerie n'a pas manqué en août** : l'encaissement des chèques de réinscription dès le début du mois d'août a permis de payer salaires et charges de l'été sans recours à un prêt. Ce calendrier est pérennisé.
- Les fonds propres s'élèvent à 7 940 €. Le budget 2026-2027, construit avec les tarifs déjà votés (+4 %), reste déficitaire d'environ 3 000 € : l'assemblée générale est invitée à se prononcer sur les tarifs 2027-2028 (section 7).

2. Compte de résultat 2025-2026 (du 01/09/2025 au 31/08/2026)

Montants en euros.

	31/08/2024	31/08/2025	31/08/2026	Var. N/N-1
RÉSULTAT	-17 380	-2 844	-2 762	
RECETTES	116 918	136 694	140 508	+2,8 %
Cotisations et adhésions des familles	74 202	80 895	83 034	+2,6 %
Subvention Département de la Loire	19 411	25 561	26 937	+5,4 %
Subventions communales	20 195	25 090	24 994	-0,4 %
Produits financiers	1 046	865	566	-34,6 %
Recettes diverses (calendriers, cabaret, buvette...)	2 064	4 283	4 977	+16,2 %
DÉPENSES	134 298	139 538	143 271	+2,7 %
Salaires	79 029	83 557	84 704	+1,4 %
Charges sociales	43 816	46 813	48 530	+3,7 %
Prélèvement à la source	639	611	1 110	+81,7 %
Honoraires (gestion de paie, ANCV)	3 991	4 612	4 391	-4,8 %
Assurance et adhésion CMF	862	943	972	+3,0 %
Achats de services et prestations	1 143	2 224	2 720	+22,3 %
Achat et entretien de matériel	2 097	531	159	-70,1 %
Investissement	1 977	0	0	
Dépenses de fonctionnement	743	247	685	+177,4 %
NOMBRE D'ÉLÈVES	196	201	196	-2,5 %



3. Analyse de l'exercice

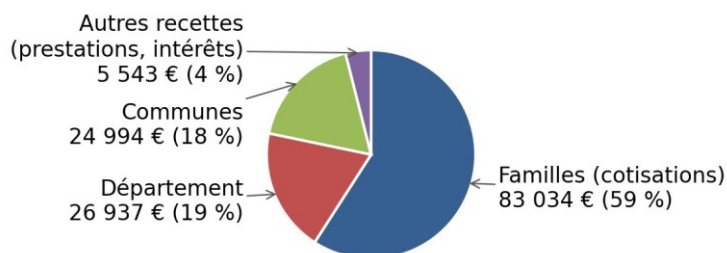
Des recettes en hausse de 2,8 % (+3 814 €)

- **Cotisations : 83 034 € (+2,6 %)**. Les tarifs ont augmenté de 4 % mais le nombre d'élèves est passé de 201 à 196 et 1 521 € ont été remboursés à sept familles pour des cours non suivis (désinscriptions en cours d'année).
- **Subvention du Département : 26 937 € (+5 %)**, dont le solde 2025 (10 057 €) et le premier versement 2026 (16 880 €). L'école relais, portée par notre coordinateur auprès des écoles du territoire, se poursuit et est financée dans ce cadre.
- **Subventions communales : 24 994 €**, pour l'essentiel la subvention de la commune de Pélussin, fixée à 25 000 € par an par la convention pluriannuelle 2025-2027, déduction faite de 96 € reversés aux familles de Chuyer au titre de la subvention 2024 de leur commune.
- **Recettes diverses : 4 977 € (+16 %)** : la vente des calendriers 2026 rapporte 3 129 € (2 287 € nets après impression), la soirée cabaret du 13 mars 1 262 € (à peu près à l'équilibre une fois déduits le cachet des musiciens, les achats et la SACEM) et la buvette du concert de fin d'année 587 €.
- **Produits financiers : 566 € (-35 %)**, du fait de la baisse des taux et d'un Livret A largement mobilisé en cours d'année.

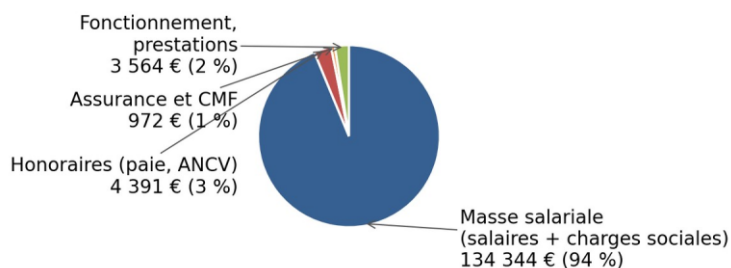
Des dépenses en hausse de 2,7 % (+3 732 €)

- **Salaires et charges sociales : 134 344 € (+3,0 %), soit 94 % des dépenses**. Le volume d'heures est quasiment inchangé (97,75 h contractuelles par semaine dont 11 h de coordination, soit 7 017 heures rémunérées sur l'année d'après les bulletins de paie). La hausse provient de la revalorisation conventionnelle des salaires (convention ÉCLAT : +1,6 % au 1er janvier 2026).
- **Honoraires : 4 391 €** : gestion de la paie par le cabinet M2A (4 230 €) et commission ANCV sur les chèques-vacances (161 €).
- **Achats de services et prestations : 2 720 €** : impression des calendriers (842 €), dépenses de la soirée cabaret (≈ 1 160 €), cotisations SLST (médecine du travail, 612 €) et CMF, SACEM.
- **Matériel et fonctionnement : 844 €** : aucun investissement cette année ; réparation d'une guitare, fournitures, photocopies, timbres, téléphonie et frais bancaires.

Répartition des recettes 2025-2026



Répartition des dépenses 2025-2026



4. Trésorerie et situation au 31 août 2026

Le prêt de 5 000 € consenti par un administrateur en août 2025 a été remboursé le 4 octobre 2025, dès l'encaissement de la première échéance des cotisations. Tout au long de l'année, le Livret A a servi de réserve : 20 000 € en ont été retirés en octobre pour payer les salaires de rentrée, puis il a été réalimenté par les subventions du Département et de la commune.

Le point noir des années précédentes – le paiement des salaires et charges de juillet-août avant l'encaissement des cotisations d'octobre – a été résolu en modifiant le calendrier d'encaissement des réinscriptions : les chèques remis en juin ont été encaissés le 7 août 2026 (23 036,50 €) et immédiatement placés sur le Livret A. L'été s'est passé sans découvert ni prêt. Ce fonctionnement sera reconduit chaque année.

Attention toutefois à la lecture des soldes ci-dessous : les 23 036,50 € de réinscriptions appartiennent à la saison 2026-2027. Une fois cette avance déduite, les fonds propres réels de l'association s'élèvent à 7 940 €, en baisse de 2 762 € (le montant du déficit), soit moins d'un mois de salaires et charges.

Compte	Au 31/08/2025	Au 31/08/2026
Caisse	242,04	460,87
Compte courant (Crédit Agricole)	703,07	42,56
Compte sur livret	1 282,97	10,38
Livret A	187,73	16 567,35
Parts sociales Crédit Agricole	13 556,80	13 895,68
Trésorerie totale	15 972,61	30 976,84
Créances	130,00	0,00
Cotisations de la saison suivante perçues d'avance	-400,00	-23 036,50
Prêt court terme d'un administrateur	-5 000,00	0,00
Total général (fonds propres)	10 702,61	7 940,34

Un chèque de caution de 750 € remis à la mairie pour la salle des fêtes n'avait pas été débité au 31 août : le solde bancaire du compte courant est supérieur d'autant au solde comptable.

5. Budget prévisionnel 2026-2027

Hypothèses : effectifs et volume de cours constants (196 élèves, 86,75 h de cours hebdomadaires) ; tarifs revalorisés de 4 % comme décidé par l'assemblée générale de 2025 ; salaires et charges +2 % (revalorisations conventionnelles et inflation, mesurée à +2,4 % sur un an en août 2026) ; subvention du Département estimée prudemment à 25 500 € ; 25 000 € de la commune de Pélussin (dernière année de la convention 2025-2027) ; recettes diverses maintenues à 5 000 €.

	Budget 2026-2027
RÉSULTAT	0
RECETTES	145 455
Cotisations et adhésions (+4 %)	86 355
Subvention Département	25 500
Subventions communales	25 000
Subvention exceptionnelle à obtenir	3 000
Produits financiers	600
Recettes diverses	5 000
DÉPENSES	145 456
Salaires (+2 %)	86 398
Charges sociales (+2 %)	48 391
Prélèvement à la source	1 110
Honoraires	4 800
Assurance et adhésion CMF	1 000
Achats de services et prestations	2 500
Achat et entretien de matériel	500
Dépenses de fonctionnement	757
NOMBRE D'ÉLÈVES	196

Ce budget est présenté à l'équilibre, mais il ne l'est qu'au prix d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € qui reste à obtenir : sans elle, l'exercice serait déficitaire d'environ 3 000 €, comme les deux précédents. Le conseil d'administration sollicitera cette aide auprès des collectivités et partenaires. À l'inverse, la perte de cinq élèves représenterait environ 2 000 € de cotisations en moins.

6. Tarifs 2027-2028 : la proposition du conseil d'administration

Les tarifs 2026-2027 sont déjà appliqués (réinscriptions encaissées) ; la décision de l'assemblée générale porte sur la saison 2027-2028. À volume de cours et de salaires équivalent, avec une inflation de l'ordre de 2 à 2,5 %, une hausse de 4 % par an couvre tout juste la progression de la masse salariale : elle ne permet ni de résorber le déficit ni de reconstituer les réserves.

Le conseil d'administration a étudié plusieurs scénarios, de +4 % à +8 %, tous avec une adhésion portée de 21 à 25 €. Une hausse de 4 % laisserait un déficit d'environ 1 500 € à combler chaque année par des recettes nouvelles ; une hausse de 8 % permettrait de reconstituer des réserves, mais représenterait un effort d'environ 50 € par an et par famille. Le conseil d'administration a retenu la solution intermédiaire :

- **+6 % sur les tarifs des cours et adhésion à 25 €** : l'école revient à l'équilibre en 2027-2028 sans dépendre de recettes nouvelles, pour un effort d'environ 39 € par an (un peu plus de 3 € par mois) pour une famille inscrite en cours individuel.

Simulation 2027-2028 (volume constant, masse salariale +2 %)	Budget 2026-27 (tarifs +4 % déjà votés, hors subv. except.)	Proposition 2027-28 : +6 %, adhésion 25 €
Cotisations et adhésions	86 355	92 304
Total recettes	142 455	148 404
Total dépenses	145 456	148 174
Résultat prévisionnel	-3 000	230
Effort pour une famille (cotisation ≈ 580 €)	—	≈ +39 € / an

Ce n'est pas le scénario le plus élevé, mais le compromis qui permet de ne pas mettre l'école de musique en danger : ses fonds propres (7 890 €) couvrent aujourd'hui moins d'un mois de salaires et charges (≈ 11 200 €), et deux exercices déficitaires de suite ne laissent plus de marge.

7. Autres points d'attention pour 2026-2027

- **Convention avec la commune de Pélussin** : la convention pluriannuelle 2025-2027 (25 000 € par an) arrive à échéance ; sa renégociation devra être engagée au cours de la saison.
- **Recettes propres** : poursuivre et développer les actions qui ont fait leurs preuves (calendriers : 2 287 € nets ; buvettes et concerts) et veiller à ce que chaque manifestation dégage une marge (la soirée cabaret 2026 n'a fait que couvrir ses frais).
- **Maîtrise des charges** : continuer à surveiller les ateliers à faible effectif et à ajuster l'offre de cours collectifs en conséquence.
- **Trésorerie** : maintenir l'encaissement des réinscriptions en août et conserver une réserve sur le Livret A pour les salaires de rentrée ; réduire les remboursements de cours non suivis en clarifiant les conditions de désinscription.
- **École relais** : poursuivre la mission de coordination auprès des écoles du territoire, financée par le Département.